

Soins infirmiers et surveillance des patients sous anticoagulants et/ou souffrant de pathologies cardiaques

Contexte

Cette formation présentielle de 14 heures est à destination des infirmiers libéraux. Cette formation permet d'améliorer les connaissances et compétences dans la prise en charge des patients souffrants de pathologies cardiaques.

Les maladies cardiovasculaires représentent une priorité de santé publique. 2,2 millions de personnes sont en ALD, 20 millions sont à risque cardiovasculaire et 400 personnes décèdent chaque jour de maladies cardiovasculaires. Les principales pathologies sont les insuffisances cardiaques, les maladies coronariennes et infarctus, l'hypertension artérielle, les troubles du rythme et le risque thrombo-embolique.

Le nombre de personnes atteintes de maladie cardiovasculaire augmente avec le vieillissement de la population et de fortes inégalités sociales et territoriales persistent.

Le taux de mortalité cardiovasculaire avant 65 ans est trois fois plus élevé chez les hommes par rapport aux femmes. Les hospitalisations sont en hausse chez les personnes de moins de 65 ans pour l'infarctus du myocarde en particulier les femmes de 40 à 65 ans et pour l'AVC.

Prévenir les maladies cardiovasculaires, c'est agir sur un risque multifactoriel (facteurs sociaux-comportementaux, personnels et métaboliques notamment).

Les facteurs de risque sont liés entre eux, leur cumul potentialise le risque. D'après l'OMS, la plupart des maladies cardio-neurovasculaires sont liées au mode de vie.

Ces pathologies cardiovasculaires font l'objet de nombreuses recommandations de Bonnes pratiques (HAS, la FFC, l'ANSM ...).

L'infirmière libérale dans le cadre de son rôle propre lié au décret de 2004 est un acteur majeur dans la prévention, la promotion et l'éducation en santé.

La convention nationale et ses avenants ont initié la place et le rôle de l'infirmière lors d'un retour à domicile dans le cadre d'un PRADO. Ses missions sont précises et indispensables dans le suivi des patients sortant d'une hospitalisation pour décompensation cardiaque. L'avenant 6 reconnaît le rôle grandissant que jouent les infirmiers libéraux dans la prise en charge de ces patients, valorise et confirme leur expertise.

Ces pathologies nécessitent souvent la prise d'anticoagulants avec tous les risques inhérents à ces molécules : accidents hémorragiques et iatrogènes, responsables de nombreuses hospitalisations d'autant que de nouveaux traitements anticoagulants mis sur le marché ne possèdent pas d'antidote.

Le rôle infirmier est majeur en exercice libéral dans la préparation, la distribution, la surveillance et le suivi des anticoagulants oraux ou injectables. La prévention, le dépistage des risques est essentiel. La prise en charge rapide des accidents ou incidents doit être connue et maîtrisée.

La démarche de soins chez ces patients est globale et personnalisée, la coordination pluriprofessionnelle est indispensable et la traçabilité doit être efficiente.

Objectifs

- Rappeler la physiopathologie et les facteurs de risques des principales pathologies cardiovasculaires.
- Connaître les différentes thérapeutiques médicamenteuses associées à ces pathologies cardiaques, les principales indications, contres indications, les interactions et leur suivi.
- Connaître la physiopathologie de l'insuffisance cardiaque et savoir être acteur au sein d'un programme PRADO de l'assurance maladie pour insuffisance cardiaque.
- Savoir mettre en œuvre une éducation thérapeutique personnalisée pour le patient et son entourage.
- Intégrer les grandes lignes de la coagulation.
- Connaître les différentes familles d'anticoagulants, leurs indications, contres indications, interactions et suivi.

- Prévenir et maîtriser les incidents, les événements indésirables et les risques potentiels tout au long du processus de soins lors de prise d'un traitement anticoagulants.
- Savoir mettre en place une véritable éducation thérapeutique.
- Connaître les rôles primordiaux de l'infirmière libérale dans la prise en charge des patients sous anticoagulants.
- Maîtriser la conduite à tenir en cas d'hémorragie et notamment savoir réaliser les gestes adaptés.
- Savoir mettre en œuvre une coordination pluriprofessionnelle dans les parcours de soins et une traçabilité de qualité.

Prérequis

Professionnels de santé diplômés.

Compétences visées

- Améliorer ses pratiques professionnelles.
- Acquérir une expertise dans la prise en charge globale des patients sous traitements anticoagulants.
- Connaître les pathologies cardiovasculaires associées.
- Savoir mettre en place une éducation thérapeutique auprès des patients sous anticoagulants.
- Savoir réaliser les gestes d'urgences au domicile du patient notamment dans le cadre de la prise en charge des hémorragies.
- Améliorer la prise en charge des patients atteints de pathologies cardiovasculaires.
- Occuper la place de professionnel de santé, acteur dans le cadre des PRADO.
- Participer à l'amélioration de la qualité des soins pour une amélioration de la qualité de vie des patients.

Programme détaillé de l'action de formation

- L'hémostase et les facteurs de la coagulation.
- Les différents anticoagulants : les antiagrégants plaquettaires, les héparines, les AVK, les AOD et les moyens non médicamenteux.
- Indications, contre-indications, surveillance, effets indésirables et complications.
- Les différentes hémorragies, prise en charge et gestes d'urgence.
- Les différentes techniques d'injection (ateliers pratiques et mises en situation).
- Le carnet de suivi du patient sous anticoagulants.
- Anatomie et physiologie cardiovasculaires.
- Les différents facteurs de risque des maladies cardiovasculaires.
- Les maladies cardiovasculaires et traitements associés.
- Les gestes de secours face à une urgence cardiaque.
- Les programmes de retour à domicile après hospitalisation (PRADO) avec remise attestation.

Méthodes et outils pédagogiques

- Méthodes actives avec analyse de situations.
- Méthodes interrogatives avec sessions de questions/réponses.
- Vidéos et diaporamas actualisés, basés sur des références scientifiques en lien avec les pratiques professionnelles.
- Dossier documentaire remis à chaque professionnel de santé.
- Réalisation d'une évaluation sur l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et la qualité de la formation.